

Sommaire: Évaluation de l'Entente Canada–Terre-Neuve-et-Labrador sur le développement du marché du travail

Objectifs du programme



L'Entente Canada–Terre-Neuve-et-Labrador sur le développement du marché du travail (EDMT) est une entente bilatérale entre le Canada et Terre-Neuve-et-Labrador pour la conception et la mise en œuvre de programmes de prestations d'emploi et de mesures de soutien (PEMS). L'objectif des PEMS consiste à aider les personnes à obtenir ou à conserver un emploi.

Les prestations et les mesures suivantes font l'objet d'un examen dans l'évaluation :

- Le programme de **développement des compétences** aide les participants à acquérir des compétences professionnelles en leur octroyant une aide financière afin qu'ils participent à des formations en classe.
- Le programme **JobsNL** aide les participants à acquérir une expérience en milieu de travail en offrant aux employeurs une subvention salariale.
- Le programme **d'aide au travail indépendant** aide les participants à créer des emplois pour eux-mêmes en leur fournissant une gamme de services.
- Le programme de **partenariats pour la création d'emploi** fournit des fonds pour parrainer des organismes qui mettent en œuvre un projet ayant des retombées bénéfiques pour la communauté tout en offrant des expériences de travail aux participants admissibles aux prestations d'assurance-emploi.
- Les **Services d'aide à l'emploi** soutiennent les personnes qui se préparent à entrer dans le marché du travail ou à le réintégrer, ou les aident à trouver un meilleur emploi.
- Le programme de **partenariats du marché du travail** soutient les employeurs, les collectivités, les secteurs économiques et régions à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies pour tenir compte de l'adaptation de la main-d'œuvre et répondre aux besoins en ressources humaines.
- Le programme de **recherche et innovation de Terre-Neuve-et-Labrador** fournit du financement

pour les projets de recherche et de démonstration.



Investissement au titre de l'EDMT

Au cours de l'exercice 2020 à 2021, le Canada a transféré près de 150,3 millions de dollars à Terre-Neuve-et-Labrador.



Objectifs de l'évaluation

Sur la base des cycles d'évaluation des EDMT précédents, la présente évaluation vise à combler les lacunes dans les connaissances entourant l'efficacité, l'efficience, ainsi que la conception et la mise en œuvre des PEMS à Terre-Neuve-et-Labrador.



Méthodologie de l'évaluation

Les conclusions présentées dans le présent rapport sont tirées de 8 études et en utilisant des différentes méthodes qualitatives et quantitatives, dont :

- une analyse des impacts différentiels, pour les personnes qui ont entamé leur participation à une intervention entre 2010 et 2012;
- une analyse des résultats;
- une analyse coûts-avantages (qui tient compte des économies réalisées au chapitre des soins de santé);
- des entretiens avec des informateurs clés (29 représentants provinciaux, prestataires de services, signataires d'ententes et principales parties prenantes);
- des questionnaires remplis et validés par les représentants provinciaux;
- une enquête auprès des participants au programme d'aide au travail indépendant à Terre-Neuve-et-Labrador;
- des revues de la littérature et des analyses documentaires.



Les impacts différentiels sont estimés pour 2 catégories de prestataires de l'assurance-emploi.

- Les **prestataires actifs** sont des participants qui ont commencé une intervention de PEMS alors qu'ils touchaient des prestations d'assurance-emploi.
- Les **anciens prestataires** sont des participants qui ont commencé une intervention de PEMS jusqu'à 3 ans après la fin de leurs prestations d'assurance-emploi.



Principales constatations

Les impacts différentiels comparant les résultats des participants à ceux de non-participants similaires ont été estimés pour 4 programmes : Développement des compétences, Services d'aide à l'emploi, JobsNL et Partenariats pour la création d'emploi.

- Développement des compétences : les prestataires actifs et anciens ont amélioré leur participation au marché du travail et réduit leur recours au soutien du revenu gouvernemental.
- Services d'aide à l'emploi : les participants actifs ont augmenté leurs revenus et diminué leur utilisation du soutien du revenu gouvernemental (les impacts différentiels n'ont pas été calculés pour les anciens prestataires).
- JobsNL : les prestataires actifs et anciens ont amélioré leur incidence d'emploi ; les autres résultats ne sont pas statistiquement significatifs.
- Partenariats pour la création d'emploi : les prestataires actifs ont augmenté leur incidence d'emploi ; cependant, tant les prestataires actifs que les anciens prestataires ont diminué leurs revenus d'emploi et augmenté leur recours au soutien du revenu gouvernemental.

Des analyses par sous-groupes montrent que, à quelques exceptions près, le Développement des compétences et les Service d'aide à l'emploi améliorent la participation au marché du travail et réduisent la dépendance à l'égard des mesures de soutien du revenu gouvernemental pour la plupart des sous-groupes de prestataires actifs participants.

Une analyse régionale des impacts différentiels pour le Développement des compétences montre que :

- À St. John's, les anciens prestataires ont accru leur participation au marché du travail et réduit leur recours au soutien du revenu gouvernemental.
- À l'extérieur de St. John's, les participants actifs et anciens prestataires ont accru leur participation au marché du travail; les

prestataires actifs ont également réduit leur recours au soutien du revenu gouvernemental.

Une analyse coûts-avantages a été effectuée pour les prestataires actifs et les anciens prestataires de Développement des compétences et de JobsNL, et les prestataires actifs des Services d'aide à l'emploi. À quelques exceptions près, les avantages accumulés par les participants et le gouvernement ont dépassé les coûts des investissements au fil du temps.

L'évaluation a également révélé que :

- Selon un sondage auprès des participants au programme d'aide au travail indépendant, près de 45 % des participants au programme ont lancé une entreprise pendant la participation au programme qui était toujours en activité à l'hiver 2020 (entre 2 et 4 ans après la fin du programme). De plus, 69 % de tous les participants ont maintenu ou amélioré leur niveau de revenu par rapport à la période précédant le programme.
- Après avoir participé au programme Développement des compétences – Apprentis, les participants ont augmenté leurs revenus d'emploi et diminué leur recours au soutien du revenu gouvernemental.
- Terre-Neuve-et-Labrador utilise JCP pour :
 - Aborder une variété d'obstacles à l'expérience d'emploi de ses citoyens.
 - Répondre aux divers besoins du marché du travail de sous-groupes d'individus, de professions, de secteurs économiques et de collectivités.
- À Terre-Neuve-et-Labrador, la mesure de soutien à la recherche et à l'innovation finance des projets de recherche et de démonstration sur le marché du travail.



Recommandations

L'évaluation fait 2 recommandations.

Recommandation no 1 : On incite Terre-Neuve-et-Labrador à communiquer ses leçons apprises, ses pratiques exemplaires et ses expériences de défis associés à la conception et à la mise en œuvre de programmes, et à en discuter. Ces discussions avec EDSC devraient être bilatérales ou multilatérales, ainsi qu'avoir lieu au sein du réseau de prestation de services, s'il y a lieu.

Recommandation no 2 : On incite Terre-Neuve-et-Labrador à poursuivre ses efforts pour maintenir et renforcer les dispositions relatives à la collecte de données en vue de soutenir la production de rapports, la mesure du rendement et les évaluations fondées sur les données à l'échelle nationale et provinciale.